

## Sécurité dans les sentiers

## Randonnées bienveillantes

Le parc des Sentier des Caps est très bien balisé et aucun marcheur ne s'est jamais perdu dans les sentiers (3).

Il est par ailleurs toujours préférable de marcher en compagnie d'au moins une autre personne.

Prenez note que les téléphones cellulaires captent presque partout dans les Sentier des Caps.

Nous vous conseillons fortement **d'installer l'application** Ondago sur votre téléphone et à télécharger les cartes du Sentier des Caps. Cette application vous permet de vous situer en temps réel partout dans les sentiers, peu importe si vous avez une connexion Internet ou non.

Pour les randonnées de 2 ou 3 jours, prenez note que nous offrons la possibilité aux marcheurs de recharger leur téléphone dans les refuges en soirée.

Toujours pour les randonnées de 2 ou 3 jours, nous fournissons gratuitement une couverture thermique et un sifflet juste au cas où...

## Quoi faire si je me perds?

Si vous vous perdez, appeler l'accueil du Sentier des Caps au 418-823-1117, ils vous indiqueront les démarches à suivre.

Si pour une raison ou pour une autre, vous n'arrivez pas à rejoindre l'accueil du Sentier des Caps, appeler le responsable de l'événement au 581-989-3519.

Si pour une raison ou pour une autre, vous n'arrivez pas à communiquer avec l'accueil du Sentier ni avec le responsable de l'événement, composez le 911.

## Quoi faire si je me blesse dans les sentiers?

*Si votre blessure vous permet de marcher*, vous devez vous rendre au refuge le plus proche et appeler le Sentier des Caps au 418-823-1117. Ils viendront vous chercher dans un délai raisonnable.

*Si votre blessure* **ne vous permet pas** de marcher, communiquez avec le Sentier des Caps au 418-823-1117. Ils organiseront votre évacuation avec les premiers répondants (pompiers, ambulance, etc.).

*Si votre blessure pourrait mettre votre vie en danger*, communiquez directement avec le 911, puis si possible, avec le Sentier des Caps au 418-823-1117.